



Santo Cèio

gazette

Petit journal de Sainte-Cécile-les-Vignes / Internet : www.sainte-cecile.org

Le Mot du Maire

L'actualité...



À l'honneur
LA JOURNÉE DE LA FEMME



L'information municipale
en direct



Félicitations à LORETTE FABRE
Nouvelle Correspondante de Presse

Mes chers Concitoyens,

Je n'ai pas pu cette année vous souhaiter mes vœux dans un moment de convivialité, en raison des importantes chutes de neige et du froid qui a suivi. Je vous prie de m'en excuser mais la sécurité prime et nous aurons d'autres occasions pour nous rencontrer.

Une nouvelle année est là, le travail continue et le vote du budget communal va constituer l'acte principal par lequel notre commune traduit ses engagements dans les faits.

Il faut savoir que notre marge de manœuvre est de plus en plus étroite avec le désengagement permanent de l'Etat. Comme je vous en avais déjà parlé, la taxe professionnelle n'existe plus.

Elle est remplacée par une contribution économique territoriale (CET) qui comportera une part foncière (la CFE) et une part assise sur la valeur ajoutée (la CVAE) agrémentée d'un régime d'exonération pour les entreprises avec un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros (soit toutes les entreprises de Sainte-Cécile), d'un plafonnement à 3% de la valeur ajoutée et du transfert de recettes entre collectivités.

On nous parle de simplification et de garantie financière pour les prochaines années mais aujourd'hui, même les services de l'Etat ne savent pas nous expliquer la réforme dans les détails alors dans ces conditions, l'élaboration d'un budget relève du parcours du combattant.

Et pourtant, notre programme pour l'année 2010 se traduira par un budget ambitieux et volontariste sans aucune augmentation de nos impôts locaux (depuis plus de 10 ans maintenant).



Vous savez que notre politique communale repose en effet sur trois principes qui me tiennent à cœur et qui mobilisent notre action municipale, à savoir : une gestion plus proche des habitants, une qualité de vie renforcée, des actions innovantes correspondant aux besoins ressentis par tous !

Lors du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 8 février

dernier, nous avons défini nos priorités, nos projets **avec un objectif : 0 euros emprunté en 2010 comme en 2009.**

Nous essaierons de tenir cet engagement pour ne pas compromettre notre avenir qui nous semble incertain. Mais restons optimistes !

Il reste que nous défendrons et soutiendrons encore cette année sur la commune : la vie sociale, le contact, les animations et la solidarité qui se développent de manière si forte sur le village de Sainte-Cécile-les-Vignes. Tout ça n'a pas de prix, profitons-en.

Je reste bien entendu et plus que jamais à votre écoute.

Max IVAN

Portrait de Lorette Fabre

Lorette, revenue dans le village depuis quelques mois, sans l'avoir jamais trop quitté, met son métier, son savoir-faire, sa passion en oeuvre pour vous. Photographe professionnelle, elle vous offre un large choix de prestations de qualité pour tous les budgets.

Professionnels : photos publicitaires du simple pack-shot à plus élaborées, elle se déplace directement dans votre établissement. Pour la promotion de votre « image de marque » et de votre communication, n'hésitez pas à la contacter afin de vous faire valoir avec de belles photographies qui vous correspondent.

Reporter (toutes spécialités confondues), portraitiste, illustratrice et un brin artiste, elle prépare une exposition pour décembre 2010 à l'Espace Culturel intitulée « Quelque... ».

Depuis fin décembre, elle est aussi la correspondante locale du quotidien « La Provence » où elle essaie au mieux de « passer l'info », toujours illustrée par la photographie.

Particuliers : profitez de portraits en studio comme les « stars », l'occasion d'avoir les plus beaux souvenirs de vos enfants, familles, générations. Et pourquoi pas de vous, tout simplement, juste pour le plaisir ! Discrète, elle immortalisera vos plus belles émotions pour vos mariages, baptêmes, anniversaires, (...).



Lorette Fabre.
28 chemin de Moreau.
Sainte-Cécile-les-Vignes.
Tél : 06.87.30.46.80.
www.lorette-photographe.com

Les photos de l'épisode neigeux sont visibles et disponibles pour ceux qui souhaiteraient en commander sur le lien suivant: http://www.jingoo.com/album/ecard.php?key_user=%241%24iVHwQiVd%24E%2Fc

A L'HONNEUR à Sainte-Cécile-Les-Vignes

La Journée de la Femme



Le comité des fêtes de Sainte-Cécile-les-Vignes ne va pas faillir à la tradition de fêter la journée de la Femme. Comme cela se fait depuis plusieurs années,

une commission composée d'une majorité de dames, et quelques messieurs de notre village, prépare depuis plusieurs mois cette manifestation qui se déroulera le premier week-end de mars.

Tout le programme se concocte en partenariat avec des représentants de diverses associations céciliennes, la bibliothèque « Bouquin-Bouquine », l'association Ciné C, le club ados, le club informatique et la maison de retraite « les Arcades ».

Vendredi 5 mars

A 18 heures à la petite salle des fêtes (boulodrome) rencontre avec Michelle Porte, écrivaine et réalisatrice de films et discussion autour de Marguerite Duras, suivie d'un apéritif dînatoire.

Samedi 6 mars

A 12 heures au caveau Cécile des Vignes, route de Valréas,

remise des prix du concours d'apéritifs « faits maison » et inauguration de l'exposition de photos correspondantes.

Mardi 9 mars

A 20 heures 30 à la petite salle des fêtes (boulodrome), projection du film « Un Barage Contre le Pacifique », discussion et dégustation de gourmandises.

En parallèle, une exposition des œuvres de Marguerite Duras aura lieu à la bibliothèque et à la librairie « Feuilles de Vignes ».

Nous invitons toutes les Céciliennes et les Céciliens à assister nombreux à ces journées.

Floréal

Le hasard a fait que « l'entreprise Floréal » vienne s'installer à la place de la fleuriste. Ironie du sort ! Floréal a été créée en 2003. C'est une entreprise de maçonnerie, rénovation, qui excelle dans un style artisanal. Cette société emploie 7 salariés.

Monsieur Alain Icard – gérant de la SARL – vous reçoit sur rendez-vous le soir

à partir de 17 heures. (Maisons neuves – Rénovation) et Mme Charbonnier Laurence assure une permanence le mardi et jeudi de 8 h 15 à 17 h (second œuvre). Les bureaux flambants neufs se trouvent : 24, Cours du Portalet, 84290 Sainte-Cécile-les-Vignes.

Contacts :
Tél. 06 23 08 01 73
ou 04.90.61.06.82
Email : floreal84@orange.fr



Caisse d'Épargne



C'est madame Catherine Chandeysson, nouvelle directrice, à l'agence locale de la Caisse d'Épargne, 11, cours Jean Jaurès à Sainte-Cécile-les-Vignes, qui vous recevra du mardi au samedi matin de 8 heures 20 à 12 heures et de 13 heures à 17 heures sur rendez-vous. Catherine est à votre disposition pour tous conseils, pour vos acquisitions immobilières, assurances et placements financiers.

Contact : 06.30.15.94.88
Email :
catherine.chandeysson@cepac.caisse-epargne.fr

Dapia Immobilier

Ouverture le 1er mars prochain de l'agence « Dapia Immobilier » à Sainte-Cécile-les-Vignes, Carrefour



Louis Fournier (à côté de la boulangerie) « Dapia », c'est la rencontre puis l'association de Blandine Dalla Costa (agent immobilier depuis près de 10

Rosy Couture



Après une reconversion professionnelle et une activité associative soutenue, Rosy Thomas reprend ses aiguilles pour créer son atelier de couture à Sainte-Cécile-les-Vignes. Diplômée en couture et ayant travaillé pour plusieurs décorateurs, elle met son savoir faire à votre service :

Les Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 14 heures à 19 heures et le Mercredi de 9 heures à 12 heures. Retouches et confection d'ameublement au 06 82 67 24 02

ans) et de Nelly Piaget (juriste). Notre engagement : Faire de Dapia Immobilier une agence immobilière de proximité, avec un accompagnement personnalisé de nos clients, tant dans la vente ou la location de vos biens que dans la recherche du produit de vos rêves.

Nos compétences, notre disponibilité et notre réseau publicitaire tant national qu'international, sont nos atouts pour permettre à « Dapia Immobilier » de devenir votre partenaire immobilier fiable et dynamique à Sainte-Cécile-les-Vignes. Nous serons heureuses de

vous accueillir dans nos nouveaux bureaux du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 ainsi que le samedi matin de 9h30 à 12h30. A très bientôt Blandine & Nelly

Agence
Tél/fax : 04.90.11.77.62
Blandine : 06.33.09.25.35
Nelly : 06.84.08.25.71
Email : info@dapia-immobilier.com
Site Internet : www.dapia-immobilier.com

Les commerçants de Sainte-Cécile-les-Vignes sont toujours à l'écoute de leur clientèle et innovent pour la fidéliser. Ce qui n'est pas évident et pourtant.....

Que dire de Nicolas et Soïzic Buiron, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, confiserie, « La Petite Douceur ». Chaque époque de l'année amène sa spécialité mais ils se trouvent aujourd'hui un peu à l'étroit pour pouvoir laisser libre cours à leur imagination et leurs fantaisies créatrices.

Lui pâtissier, confiseur, elle chocolatière, il leur faut plus d'espace. Qu'à cela ne tienne, on va agrandir ! Les laboratoires seront à l'étage et la boulangerie au rez-de-chaussée. Plusieurs fournées sont envisagées. Il y aura du pain chaud toute la journée !

Les travaux ont commencé et courant mars nous irons découvrir ce « Nouvel Univers de Douceurs ».

Nicolas, Soïzic, et Cécile sont là pour vous servir du mercredi au dimanche ; place Max Aubert, Sainte-Cécile-les-Vignes. « La Petite Douceur ».
Tél : 04.90.30.85.13.



Quant à Alain et Carole Cochet, bouchers « Maison de Tradition », ils nous offrent dans le respect des traditions une découverte « Le Fin Gras du Mézenc ». Viande bovine issue des plus belles bêtes, races à viande (Aubrac, Charolais, Croisé, Limousin, Salers).

Découverte ...!
Au Sud-Est du Puy-en-Velay, le Mont Mézenc (1753

mètres d'altitude) est le troisième sommet du Massif Central. Il marque la limite entre les départements de la Haute-Loire et de l'Ardèche où sur 28 communes, bœufs et génisses sont élevés exclusivement à plus de 1100 mètres. L'herbe des prairies naturelle du Mézenc où le fenouil des Alpes, localement appelé la « cistre » emblème du Fin Gras, confère à la viande un goût inimitable.

Les animaux la retrouvent l'hiver dans le foin du Mézenc où ses vertus d'appétence sont reconnues. « Le Fin Gras » est la troisième viande bovine de France ayant obtenu la prestigieuse Appellation d'Origine Contrôlée (A.O.C le 27 mars 2006). Une viande d'exception ! Elle se déguste de février à début juin. La fin de l'engraissement est marquée par la traditionnelle « foire aux bœufs de Pâques » où les bouchers viennent à la rencontre des éleveurs pour choisir les plus belles bêtes.

Alain et Carole nous proposent de découvrir et savourer « Le Fin Gras du Mézenc » : du mardi 13 mars au samedi 17 avril 2010. Surprise à venir....

Chez Alain et Carole Cochet.
Boucherie - Charcuterie - Traiteur,
13 rue Eugène Bard,
Sainte-Cécile-les-Vignes
Tél : 04.90.30.80.16



Juris Infos par Nicolas Fouilleul

Le saviez-vous ?

Le maire peut-il imposer à ses riverains le nettoyage devant l'entrée de leur propriété ?

Aux termes des dispositions de l'article L. 2212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le maire est chargé dans sa commune de la police municipale.

Selon les dispositions L. 2212-2 du CGCT, la police municipale a pour objet

notamment d'assurer la sûreté publique ; celle-ci s'entend comme la sûreté et la commodité du passage dans les rues impliquant notamment le nettoyage et l'entretien de l'ouvrage public et, précisément, de la voie publique.

Il appartient donc à la col-

lectivité d'assumer ses responsabilités sur l'entretien des voies publiques dont elle a la charge.

Toutefois, en vertu de l'article L. 2212-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le maire peut prescrire aux habitants de sa commune de nettoyer et de balayer les rues, places et carrefours, ainsi que les voies privées ouvertes à la circulation publique, au-devant de leurs immeubles bâtis ou non bâtis, et d'enlever les herbes

croissant naturellement sur les trottoirs non revêtus ainsi que sur les accotements non aménagés ou mal empierrés (cf. règlement de voirie).

Mais, ce n'est pas parce que l'autorité municipale prescrit aux habitants de participer à l'entretien de leur pas de porte qu'un accident survenu du fait de leur éventuelle carence rendrait ces derniers responsables et dégagerait la ville de toute responsabilité.

La toilette de la fontaine

La municipalité a entrepris un grand nettoyage de l'ancien réseau d'alimentation d'eau qui dessert toujours les fontaines publiques et les habitations du cœur du village.

Le service a été interrompu pour une dizaine de jours ce qui a permis une remise en état du château d'eau dans lequel se sont accumulés au cours des années des dépôts ferrugineux. Pendant cette interruption, les employés municipaux ont procédé à la toilette de la fontaine de la

place Max Aubert.

Inaugurée le 14 juillet 1881 devant la nouvelle mairie construite en 1860, cette fontaine a été déplacée deux fois en raison de l'extension de la place. A plus de 120 ans, elle a subi quelques outrages : les cygnes ont perdu un morceau de leur bec et la trompette de bronze de l'angelot est un peu tordu. Elle mérite toujours une place d'honneur et reçoit toujours de nombreux hommages.



Jeux interdits sur la place Max Aubert.

Le magnifique dallage de la place Max Aubert offrait



un superbe terrain de jeux aux ados, très favorable aux gymkhanas en vélo, rollers, planches à roulettes et mini matches de foot qui valaient au baron le Roy une promotion de gardien de but. Une activité ludique intense très appréciée des jeunes mais qui n'était pas sans créer quelques nuisances pour les riverains et parfois même des dangers pour les per-

sonnes âgées qui traversent quotidiennement cet espace public. Ajouter à cela quelques incivilités qui ont conduit les édiles municipaux et le maire à prendre un arrêté interdisant toutes formes de jeux dangereux sur cette place. Un panneau matérialise cette interdiction. L'arrêté est affiché à l'entrée de la mairie.

Heureusement très bientôt le « Skate-parc » sera ouvert à nos jeunes qui pourront exprimer leur art en toute quiétude et sécurité. En effet, une aire de jeux va leur être allouée, en face du gymnase, quartier de l'Arénier. Montant de la réalisation : 5000 euros dont 2080 euros d'une subvention du conseil régional.

Informations sur les Conseils Municipaux

(l'intégralité du conseil municipal est consultable en mairie et sur le site internet)

Les débats et décisions des différents conseils municipaux des mois de décembre et février ont porté sur les thèmes suivants :

Conseil municipal du 21 décembre 2009

Budget : Vote d'une décision budgétaire modificative relative à la prise en charge du complément d'un emprunt préalablement non prévu au budget.

Subvention : Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention couvrant 20% de la dépense de la collation du matin des enfants scolarisés à l'école maternelle Louis Gauthier. Le reste de la dépense est à la charge des parents d'élèves, soit 30€ pour l'année scolaire.

Des fruits bio ! des fruits bio !

Afin d'harmoniser les pratiques de chacun et dans un souci de respect des règles d'équilibre alimentaire devant être mis en place par les établissements scolaires, les institutrices de la maternelle Louis Gauthier soutenues par le conseil municipal de Sainte-Cécile-les-Vignes et les parents d'élèves proposent depuis la rentrée 2009 d'acheter directement la collation du matin destinée aux enfants. Il s'agit principalement de fruits biologiques. Chaque élève de la maternelle découvre quotidiennement des fruits de saison variés, de qualité exceptionnelle. Cette démarche, de recherche d'équilibre alimentaire et d'éducation aux goûts, s'inscrit en droite ligne de celle initiée par les responsables de la cantine de Sainte-Cécile-les-Vignes.

Tarifification d'entrée pour la Collection Louis Gauthier : Le conseil municipal vote l'accès gratuit à la Collection Louis Gauthier pour tous.

De la culture ! de la culture !

Le conseil municipal a voté l'accès gratuit pour tous les Céciliens. L'importante collection Louis Gauthier située, au premier étage de la Maison du

Tourisme présente une quantité d'objets s'inscrivant dans le patrimoine cécilien. Devant l'importance de la collection et son réel intérêt pour la population, il a semblé évident d'en démocratiser l'accès et de rendre ce dernier totalement gratuit pour TOUS.

Subvention : Renouvellement de la demande de subvention auprès du conseil régional, concernant l'acquisition des terrains du futur pôle éducatif. L'acquisition n'ayant pas pu être faite en 2009, il convient d'en reformuler la demande sur 2010. Le terrain situé près du gymnase municipal et du Collège Victor Schoelcher, représente 22 153 m² pour un montant de 489 146 €.

Convention Chèque loisirs CAF/MSA : Convention fixant les modalités d'attribution des chèques loisirs à destination des familles à faibles ressources. La commune, la Caisse d'Allocation Familiale et la Mutualité Sociale Agricole financent les coupons - chèques loisirs - permettant d'accéder aux activités proposées par la commune (Accueil de loisirs, Club Ado, Associations, ...).

Motion contre la Réforme des Collectivités Territoriales : Le conseil municipal formule une motion contre la réforme des collectivités engagée par le gouvernement. S'appuyant sur des éléments juridiques, financiers et économiques, le conseil municipal s'inquiète de l'incidence d'une telle réforme ayant des conséquences financières importantes au niveau communal et intercommunal. Il réaffirme son attachement à la décentralisation et formule le vœu que la solidarité territoriale puisse toujours s'exercer. (L'intégralité du texte de la motion est consultable sur le compte-rendu des délibérations du 21 décembre 2009, sur le site internet de Sainte-Cécile-les-Vignes).

Conseil municipal du 08 février 2010

Création d'un poste d'adjoint technique : La commune recrute un technicien à temps complet. Ce dernier viendra renforcer l'équipe en place et sera chargé principalement de l'entretien et des petits travaux sur la voirie, les parkings, les chemins communaux, les espaces verts, les différentes installations communales.

Approbation de la modification des statuts de la Communauté des Communes Aygues Ouvèze en Provence (CCAOP) : Cette modification s'inscrit dans les transferts prévus par la loi sur l'intercommunalité. Pour avoir un échelon intercommunal fort, il convient de lui transférer un financement et des compétences à exercer. Déjà initié depuis un an, avec la Taxe Professionnelle Unifiée (TPU), la CCAOP doit peu à peu élargir son domaine de compétences. Ainsi, l'objet de la délibération porte sur le bloc aménagement de l'espace dont les zones d'activités d'intérêt communautaire doivent être précisées. Il s'agit des zones d'activités économiques des différentes communes composant la CCAOP. La communauté de communes devient compétente pour l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'ensemble des ZA économiques existantes ou futures.

Transfert des biens immobiliers des ZA à la CCAOP : La commune doit donc déterminer les conditions financières et patrimoniales du transfert des biens immobiliers nécessaires à l'exercice de cette compétence.

Convention de groupement de commande organisée avec la CCAOP : La CCAOP et les communes membres souhaitent se regrouper pour l'achat de certaines fournitures (papeterie, consommables informatiques, ...). prestations de services et travaux afin de rationaliser les

coûts de gestion et d'en améliorer l'efficacité économique, soit 20% à 30% d'économie en moyenne. La convention précise les modalités de fonctionnement du groupement de commande.

Adhésion de la commune de Lagarde Paréol à la CCAOP. La commune de Lagarde Paréol souhaite être intégrée à la CCAOP.

Subvention : Demande de subvention auprès du conseil régional concernant l'installation de WC publics auto-nettoyants sur la commune.

Convention ATESAT : Convention fixant les modalités d'intervention de l'Etat - la DDE en matière d'Aide Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité d'Aménagement du Territoire (ATESAT). La DDE aide la commune sur des missions de maîtrise d'œuvre.

Questions Diverses :

Une commission des élus souhaite travailler sur le conseil municipal des jeunes. Ce conseil municipal des jeunes rassemble les jeunes de 9 à 16 ans et à pour but de les sensibiliser à la citoyenneté.

Coût de la grippe ? Les mesures prises par la commune pour les Céciliens dans le cadre de la prévention de la grippe H1N1 s'élève à 4000€. Les Couvertures et lits de camps achetés dans ce cadre ont cependant été rentabilisés lors de l'épisode neigeux début janvier 2010. L'application du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ainsi que l'achat et la réquisition du matériel permettant d'accueillir les « naufragés », anticipés au niveau de la pandémie grippale, ont été salutaires.

Bureaux de vote

pour les élections régionales des 14 et 21 mars 2010

Ensemble des rues par bureau de vote

Bureau 1 : Nord du Village - Salle Municipale

Route de Suze. Avenue de la Libération. Cours Maurice Trintignant. Chemin Vieux. Route de Valréas. Quartier du Plan. Route de Bollène. Chemin de Caffin. Quartier Ferrière. Chemin du Bosquet. Chemin de Paget. Impasse Gaston Quenin. Quartier du Bosquet. Quartier de la Charité. Le Petit Paris. Rue des Ecoles. Quartier Ribagnan. Impasse Mistral. Quartier Faucon. Carrefour Fournier. Quartier Caffin. Impasse Ferrière.

Bureau 2 : Sud Village - Salle des Fêtes

Chemin de Moreau. Château de Ruth. Avenue Jean Jaurès. Rue Sainte Pélagie. Route de Lagarde. Quartier de la Présidente. Avenue Charles de Gaulle. Quartier de l'Arénier. Rue Cardinal. Avenue Kimmerling. Hameau Léon Canet. Rue Marius André. Impasse Tournier. Cours du Portalet. Place de la Mairie. Chemin de la Rabasse. Quartier des Mattes. Quartier d'Alcyon. Rue Torte. Chemin Granier Blaise. Beauregard. Impasse Cambon. Quartier Grange Neuve. Cours de l'Eglise. Rue Eugène Bard. Quartier de l'Etang. Quartier de la Garrigue. Le Colombier. Quartier Chatière. Quartier les Andoulèmes. Rue de la Mairie. Traverse Tournier. Route de Courthézon. Traverse de l'Horloge. ZA de Florette. Quartier de l'Araignée.

Toutes les rues sont prises dans leur ensemble (côtés pair et impair).

Toutes les personnes inscrites recevront individuellement début mars leur carte d'électeur, où leur bureau de vote sera signifié.

Stupéfaction ! Inconscience, ou irresponsable....

Sur la route d'Orange, au niveau de l'établissement « Occasion 3000 », un olivier a été tronçonné. Etant sur le domaine public c'est une faute grave et cela relève de la gendarmerie puisqu'une plainte a été déposée contre « X ».

Il eut été plus facile, si l'arbre gênait, de demander en mairie de faire donner « un coup de godet » pour le déplacer tout simplement. Quand on sait le prix et la peine que c'est de faire pousser un arbre c'est inadmissible ! Celui-ci devait avoir déjà 15 ans d'âge, quel dommage, quel gâchis !



Etat Civil Décembre 2009 à Février 2010

Les Décès :

PÉVÉRINI Roger Albert Justin, décédé le 14 décembre 2009 à Sainte-Cécile-les-Vignes / CLAUDE Jean, décédé le 25 décembre 2010 à Sainte-Cécile-les-Vignes / BUTTO Irma veuve SBAIZ, décédée le 13 janvier 2010 à Sainte-Cécile-les-Vignes / SANCHEZ MACIA Conception Veuve RASPAIL, décédée le 14 janvier 2010 à Sainte-Cécile-les-Vignes / ROMAN Albertine Veuve BRESSY, décédée le 15 janvier 2010 à Orange / GAUSSEN Emilienne Veuve BARAILHÉ, décédée le 19 janvier 2010 à Orange / Rita RICHETTO Veuve COSTE, décédée le 25 janvier 2010 à Orange / Paulette MORETI Veuve LAMBERTIN, décédée le 11 février 2010 à Sainte-Cécile-les-Vignes / Juliette Paule Augusta COLOMBET Veuve RAOUX, décédée le 16 février 2010 à Sainte-Cécile-les-Vignes / Marie Louise Victorine SUFFIZE Veuve GRIGNAN, décédée le 17 février 2010 à Sainte-Cécile-les-Vignes

Les Mariages :

PAGANO Virginie et BEYRAND Thomas le 09 janvier / OCHI Ghita et HMADOUCH Abderrassak le 20 février

La chapelle Sainte Cécile
Ancien nom : chapelle de l'Initiation de la Sainte Croix et Sainte Cécile

Historique : Ce bâtiment est d'origine paléochrétienne, ce qui en fait le plus ancien de Sainte-Cécile, avec un chœur trilobé élevé sur des fondations d'origine. Le chœur a été reconstruit en 1624 sur ordre de l'Evêque d'Orange. En 1843, la nef a été reconstruite et agrandie vers l'ouest, le cimetière qui l'entoure a été nivelé par les habitants bénévoles et les pins et cyprès ont été plantés dans l'allée. Les inhumations ont cessé en 1870 et le cimetière a été transféré route de Lagarde.

En 1882, le conseil municipal voulant utiliser le lieu pour faire une école, décide la démolition de la chapelle. Il s'ensuit une vive polémique qui aboutit au rachat des lieux par la paroisse en 1899, cet acte étant antérieur à la séparation des biens de l'Eglise et de l'Etat en 1905, la paroisse en est restée propriétaire. Une convention d'usage a été signée en 1976 entre la mairie et le diocèse pour faire une aire de repos pour le public à l'emplacement de l'ancien cimetière.

Pourquoi la restauration de la chapelle ?

Ce monument est la trace la plus ancienne d'une communauté vivant à Sainte-Cécile-les-Vignes, il est dégradé et hors d'usage. Il est de notre devoir de transmettre ce témoignage de l'histoire aux générations futures.

En plus de cette raison historique, il en est une d'ordre pratique ; notre grande église n'est pas toujours adaptée à l'intimité de certaines célébrations. La chapelle, remise en état, sera utilisée régulièrement pour le culte mais aussi pour de petites manifestations culturelles.



Le chantier

Les travaux d'un montant d'environ 70 000 €, sont financés grâce aux dons et aides des organismes publics avec l'agrément de la Fondation du Patrimoine. C'est l'Association Paroissiale de Sainte Cécile qui pilote l'opération avec l'aide de la mairie.

Nous faisons appel aux dons auprès de tous, particuliers ou entreprises pour cette opération de réhabilitation. Les imprimés pour dons ouvrant droit à déduction fiscale seront bientôt disponibles à la Maison du Tourisme.

Les fonds déjà collectés, d'un montant de 35 000 €, permettent le démarrage des travaux par la réfection de la toiture qui va commencer au printemps.

Nous comptons sur les Céciliens et les remercions par avance.

Expositions permanentes à l'Espace Culturel.

Toutes les 6 semaines une nouvelle exposition est ouverte à toute la population à l'Espace Culturel. L'entrée est libre. C'est sous la houlette de Marie Chibaudel, présidente de la commission Arts Plastiques que les œuvres sont présentées au public : peinture, sculpture, fer forgé, photographie. Pour exister en tant que créateur, l'artiste a besoin d'être vu.

Aussi n'hésitons pas à satisfaire notre curiosité, allons à la découverte de ces expositions pour élargir notre façon de voir et d'apprécier l'art.

Exposition de janvier, avec Jean-Xavier Combe. C'est la chaleur d'un artiste imprégné de l'amour de la Provence qui s'exprime dans une vingtaine de toiles. Si une fugace vision d'un ailleurs situé au Burkina Fasso ou dans une île du Pacifique rappelle d'anciennes évasions, c'est un profond attachement qui s'exprime. Villages et champs du Vaucluse, la Camargue dans tous ses états, avec taureaux, barques, cavalcade de chevaux sauvages et séduisantes arlésiennes, tout cela fondu dans une teinte unique d'ocres du Luberon. Une exposition surprenante par la douceur de son évocation et la clarté de son message.

Vernissage le 06 mars 2010 à 18 heures 30, toute la population est invitée.

Rendez-vous pour un prochain vernissage, ou une visite en passant devant l'Espace Culturel avec monsieur René Vallier, peintre cécilien du vendredi 05 mars au mardi 30 mars 2010.



Collection Louis Gauthier

La Collection Louis Gauthier, a ouvert en septembre 2009. Au 2ème étage, une salle réservée aux expositions temporaires, accueillait une exposition d'archéologie. Celle-ci se renouvelle, et laisse la place à une exposition sur les insectes qui sera inaugurée le Vendredi 9 avril à 18h30.

La Collection Louis Gauthier, est à visiter aux heures d'ouverture de l'Espace Culturel. Depuis le mois de janvier l'entrée est gratuite pour tous (vote du conseil municipal du 21 décembre 2009).

HORAIRES :

Du 1er septembre au 30 juin
Ouverture du Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h
Du 1er juillet au 31 août
Ouverture du Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche de 15h à 19h.

Visites guidées pour les groupes uniquement sur réservation

Tel : 04.90.30.75.93.

Mail : collection.gauthier@sainte-cecile.org



Initiation au sport-boules pour les collégiens



Les séances d'initiation au sport-boules lyonnaises pour les élèves du collège Victor-Schoelcher au boulodrome des vigneron ont débuté au cours de l'année scolaire 2007-2008. Devant l'intérêt que présente cette discipline sportive en pleine expansion dans notre région, les professeurs d'EPS ont décidé de la maintenir au programme. D'octobre à avril, des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} participent à des cours d'une heure trente pour des cycles de 7 séances, les mercredis et vendredis. Ce vendredi, sous la direction de M. Lussac, professeur EPS, les élèves de 3^{ème} ont été confrontés aux difficultés d'un véritable sport qui forme des athlètes de haut niveau participant à des compétitions internationales. Des membres confirmés du club local, Claude Roulet, Camille Veilly et le président Robert Huertas assistaient l'enseignant pour une aide technique et la sécurité. Une boisson est offerte à chaque participant en fin de séance.

Club Ados

Les vacances d'hiver au CLUB ADOS se sont déroulées du 8 au 19 février. Une quarantaine de jeunes ont pu profiter du programme qui leur été proposé : jeu vidéo, cinéma, internet, billard, baby-foot, BD, photo, tournoi sportif... Mais il y avait aussi des sorties extérieures à la commune toujours dans une ambiance de détente et de loisirs : des journées ski, lazer-game, bowling et des rencontres sportives avec d'autres club jeunes du département ou la notion de respect et partage sont de rigueur.

Alors si vous avez entre 12 et 17 ans et envie de « bouger », venez vite rejoindre le CLUB ADOS ! (adhésion annuelle 20 €) Renseignements et inscriptions au Club Ados ou à l'Espace Culturel.

Les animateurs et les jeunes du CLUB ADOS souhaitent un bon rétablissement à leur copain Loïc Tournillon, victime d'une fracture du tibia en faisant du ski. Bon courage Loïc et à bientôt parmi nous.

POUR INFO CETTE ANNÉE LE STAGE MULTI-ACTIVITÉS FÊTE SES 7 ANS !

Il se déroulera du 12 au 16 avril 2010, au quartier de l'Arénier (stade, gymnase, courts de tennis, salle Camille Farjon et éventuellement le dojo et la petite salle des fêtes), il est ouvert aux enfants de 8 à 17 ans (né entre 1993 et 2002).

Les objectifs du stage : découverte et initiation de plusieurs activités sportives et culturelles pour développer la santé, l'éducation et le bien être, mais aussi créer des liens d'amitié en partenariat avec les associations de la commune.

Les plaquettes d'inscriptions seront distribuées à l'école et au collège, trois semaines avant le stage, qu'on se le dise !



Nouveaux donateurs



L'Amicale des donateurs de sang de Sainte-Cécile-les-Vignes ne peut que se féliciter de son travail et de la régularité avec laquelle les donateurs se présentent aux collectes. Ce lundi 8 février ce sont 51 flacons qui ont été prélevés sur 54 et 7 nouveaux donateurs se sont présentés. Un beau résultat malgré la pénurie qui per-

siste au niveau national. Un grand merci aux bénévoles de l'association qui ont été présents de 15 heures à 20 heures pour accueillir cette population plus disponible en fin d'après-midi.

Prochaine collecte : lundi 19 avril 2010 salle municipale de 15 h 30 à 19h 30

Le temps de la taille

La saison hivernale marque pour le vigneron la période la plus contraignante de son activité : la taille de la vigne. De tous les travaux qui se succèdent au fil de l'an, c'est maintenant le seul qui s'effectue manuellement sur une longue période. Bien que facilitée par l'utilisation des pré-tailleuses et des broyeuses de sarments, et surtout du sécateur électrique maniable d'une seule main, la taille est un travail fastidieux, pénible, qui s'effectue souvent dans les pires conditions climatiques. Au

moment où le vignoble a perdu tout caractère de vie, on aperçoit ici et là penchés sur les ceps des silhouettes immobiles, peu identifiables avec leurs cols fourrés et leurs bonnets de laine. Selon la nature de l'encépagement, un bon tailleur traite journalièrement de 400 à 600 pieds de vigne, ce qui représente seulement en moyenne un hectare pour une pleine semaine de travail. Mais une vigne bien taillée porte en elle la promesse d'une nouvelle récolte et tout l'espoir du vigneron.



Cine C



L'association « CINE C » à l'occasion du Téléthon a organisé une soirée cinéma suivi d'un repas le mardi 2 décembre. Cette réunion conviviale a été des plus cha-

leureuse malgré le froid qui sévissait au dehors. Le film « Mic Mac à tire larigot » de J-P Genet a bien fait rire l'assistance et les 31 repas servis nous ont permis de

faire un don au Téléthon de 200 euros.

Samedi 20 février 2010 une autre soirée fort sympathique avec le film « le Concert » apéritif et repas a été de très grande qualité. Les membres de l'association très investis dans l'organisation de ces manifestations ne peuvent que se réjouir de la réussite de leurs projets soutenus par leurs fidèles amis cinéphiles. Il est prévu prochainement dans la petite Salle des Fêtes les films suivants :

- Mardi 09 mars à 20h30 un Ciné-débat pour la journée de la Femme « Un Barrage Contre le Pacifique » d'après le roman de Marguerite Du-

ras.
- Mardi 23 mars : 18 heures « Planète 51 » et à 21 heures « Sherlock Holmes »
- Mardi 06 avril : 14h 30 « Le Petit Nicolas » – Foyer de l'Amitié et Les Arcades 18 heures « Yona » et 21 heures « Ensemble c'est trop ».

Séances tous les 15 jours à 18 heures et 21 heures. Les programmes sont à votre disposition dans les commerces et à l'Espace Culturel.

VENEZ NOMBREUX AU CINEMA CECILIEN « Ciné C » A LA PORTE DE CHEZ VOUS !

Amicale des pêcheurs/ Assemblée générale 2010 et bilan 2009

Lors de l'assemblée générale des pêcheurs de Sainte-Cécile-Les-Vignes qui s'est tenue à la salle de la mairie en présence de Gilbert Vatain adjoint au maire, le président Groseiller a fait état du rapport moral de l'année écoulée en rappelant les diverses activités organisées telles que les concours de pêche et la mise à l'eau de deux cygnes. Le trésorier a présenté le bilan financier et les tarifs des cartes de pêche devant une trentaine d'adhérents passionnés par ce moyen de détente et de loisir qui se déroule principalement à l'étang Bel Air et sur les plans d'eau environnants. Le verre de l'amitié clôtura l'assemblée. Les cartes de pêche sont en vente au café du Casino et à la Maison de la Presse.

hérents passionnés par ce moyen de détente et de loisir qui se déroule principalement à l'étang Bel Air et sur les plans d'eau environnants. Le verre de l'amitié clôtura l'assemblée. Les cartes de pêche sont en vente au café du Casino et à la Maison de la Presse.

Pour tout renseignement concernant l'association s'adresser en mairie ou à la Maison du tourisme. Tel : 04.90.30.78.35.



Le 20 février nous organisons la journée « Rivières Propres à l'étang Bel Air » venez nombreux nous rejoindre afin de nettoyer les abords du plan d'eau et lui rendre son aspect tant apprécié de tous.

L'amicale des pêcheurs vous informe que les permis de pêche sont à votre disposition chez nos deux dépositaires : Le café du Casino et la maison de la Presse

Carte adulte 63 €
Carte adulte avec club 83 €
Carte mineur 15 €
Carte découverte enfant de moins de 12 ans 5 €
Carte découverte dame 30 €

Calendrier des lâchers		
Dates	Rivière	Etang
Vendredi 12 Mars	40 kg	40 kg
Vendredi 26 Mars	40 kg	40 kg
Vendredi 2 Avril	40 kg	40 kg
Vendredi 16 Avril	40 kg	40 kg
Samedi 1 Mai	Safari truite	
Mercredi 12 Mai	40 kg	40 kg
Mercredi 28 Mai	40 kg	40 kg



Soyons tous vigilants face aux nombreux actes de vandalisme qui se déroulent à l'étang, n'hésitez pas à dénoncer les comportements douteux, si l'on veut maintenir ce site qui reste un des plus beaux de la région.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS



Après avoir été reportée, suite aux intempéries, l'assemblée générale des Anciens Com-

battants de Sainte-Cécile et de Lagarde-Paréol a eu lieu ce samedi 23 janvier à la salle

de la mairie de Sainte-Cécile. La séance a été ouverte par le Président de l'association M. Gabriel Canet en présence de M. Cochet vice-président de la Délégation Départementale. Une soixantaine de personnes était présente.

A l'issue d'une minute de silence en hommage à ceux qui nous ont quittés cette année, M. Gabriel Canet présenta ses vœux puis effectua la lecture du bilan financier 2009.

Dans les projets pour l'année 2010, une sortie est prévue au printemps, un repas champêtre en juillet et un repas de fin d'année. Les destinations seront déterminées ultérieurement.

A l'issue de cette réunion, le pot de l'amitié et la galette des Rois clôturèrent cette sympathique manifestation.

Le réveil de La Chanson Vigneronne

L'initiative prise par France Monier de relancer l'activité de La Chanson Vigneronne, association « en sommeil » depuis 4 ans, n'est pas restée sans effet. Après une première réunion de quelques personnes seulement, un nouveau bureau a été constitué et déclaré selon les règles administratives. La situation financière de l'association permet de faire face aux premières dépenses et le local attribué par la municipalité à la salle polyvalente est toujours disponible. Il est maintenant nécessaire de créer une émulation autour d'un noyau de passionnés afin de parvenir à présenter aux Cé-

ciens un spectacle annuel. Pour l'instant les ambitions sont limitées à une participation de La Chanson à toutes les festivités et manifestations locales comme le Téléthon, la fête de la musique, la journée des associations, les animations de la maison de retraite.

Composition du bureau :

Présidente :
France Monier
Vice-présidente :
Delphine Oddon
Trésorière :
Sylviane Frosini
Trésorière adjointe :
Isabelle Joffre



Optimisme et volonté à l'Escolo Marius André

En dépit de l'évolution linguistique de notre société, les membres de l'Escolo Felibrenco Marius André ne baissent pas les bras dans leur croisade pour la défense et l'illustration de la langue provençale, premier fleuron de notre patrimoine culturel régional.

Le bilan de l'année 2009 présenté au cours de l'assemblée générale fait état d'une intense activité. Initiation pour les élèves de grande section de l'école maternelle, deux cours bi-mensuels pour une trentaine d'escoulans, spectacles, soirées familiales, participation aux diverses manifestations du félibrige locales ou régionales comme



la Santo Estello et en particulier en 2009 le grand rassemblement de Carcassonne (20 000 personnes).

La préparation du calendrier 2010, animé par l'ambition de marquer son territoire dans le monde actuel, a donné lieu à un long débat.

De nombreux projets sont

en cours, les uns aisément réalisables par les membres de l'association, d'autres plus ambitieux et liés à une aide des collectivités locales ou régionales. L'escolo est ouverte à tous, jeunes à la découverte de la langue de leurs anciens, ou moins jeunes nostalgiques d'un passé pas très lointain.

Les trois membres du bureau renouvelables en 2010 ayant été réélus à l'unanimité, le bureau est constitué comme suit:

Président :
André Tournillon
Vice-présidente :
Liliane Conil
Secrétaire : Dominique Gilles
Trésorier : Jean Flour

Krys Let P favier

Pierrelatte
Place du Champ de Mars
04 75 04 05 42

Vaison la Romaine
17, cours Taulignan
04 90 36 13 16

Valréas
36, cours St Antoine
04 90 35 02 21

GARAGE F.A.M.C.
Route d'orange - 84290 Ste Cécile les Vignes

AGENT RENAULT
Tél : 04 90 30 76 70 - Fax : 04 90 30 77 16

Mécanique générale,
vente de véhicules neufs et occasions

COMTAT PNEUS
Tél : 04 90 30 88 11 - Fax : 04 90 30 76 88

Vente de pneus, montage - démontage,
tous véhicules, agricoles, TP...

BROCHEQUIPEMENT
Tél : 04 90 30 76 86 - Fax : 04 90 30 77 16

Aménagement et équipement de véhicules
pour personne à mobilité réduite

Ouvert tous les jours de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
Le samedi de 8h00 à 12h00
www.famc.net - info@famc.net

LANCELLOTTI
POMPES FUNÈBRES

au service des familles
Téléphone : 04 90 30 89 42 - Fax : 04 90 30 74 29

Organisation complète d'obsèques
Transport de corps avant et après mise en bière.
Toutes distances - Contrat obsèques
Marbrerie

6, cours de la Poste - 84290 Sainte Cécile les Vignes
Tél : 04 90 30 89 42 - Fax : 04 90 30 74 29

GENERALI
Assurances

Marylin BERGER
Jean-marie ROUSSIN

12, Cours du portalet - 84290 Ste Cécile les Vignes
Tel : 04 90 40 97 65 - Fax : 04 90 40 68 53

E-mail : valreas@agence-generali.fr

CABINET MERLIN
Ingénieurs Conseils

AGENCE DE CARPENTRAS
215 avenue de Comtat Venaissin / 84203 CARPENTRAS CEDEX
TÉL : 04.90.63.44.11

Atelier d'Architecture
Jean-Paul MASSOT SARL



Jean-Paul MASSOT
Architecte DPLG - Urbaniste "Master of Arts"
POLITIQUE DE LA VILLE, REQUALIFICATION URBAINE, RÉHABILITATION

10, bd Gambetta - BP 70 134 - 30401 Villeneuve Avignon cedex
tél. 04 90 26 03 08
fax. 04 90 26 12 80
archi.jp.massot@wanadoo.fr www.cyberarchi.com/jean-paul-massot

SAS TEYSSIER
Travaux Publics
Terrassements - Réseaux Divers
Av. Marcel Pagnol
84110 VAISON LA ROMAINE

Carrière COPAT
Vente d'agrégats
Entreprises et Particuliers
Pont de Sablet - 84110 SABLET
Tél. 04 90 36 02 59 - Fax 04 90 36 27 82

MISTRAL CYCLES

Les vrais spécialistes du vélo pour tous

Philippe Fidaire, un Cécilien
à votre service

Vente - Réparation - Location

Route de Leclerc - Bollène
Tél : 04 90 30 46 90

Floréal
Maçonnerie générale & second œuvre

Alain ICARD, Gérant
06 23 08 01 73

24, cours du Portalet - 84290 Sainte Cécile les Vignes
Tél : 04 90 61 06 82 - Fax : 04 90 61 50 71



Directeur de publication : Max Ivan, Maire.
Rédactrice en chef : Claire Brésolin, Adjointe Communication, Culture et Tourisme.
Comité de rédaction : Agnès Hostin, Isabelle Crozet, Denise Viseur, Jean Flour, André Tournillon, Jean-Marc Viseur, Vincent Faure, Pascal Crozet, Louis Chalier, Nicolas Fouilleul, Stéphane Plat, François Laval.
Coordination de rédaction : Mairie-Espace Culturel. Abdellah El Hassouni, Carole Paracuellos.
e-mail : tourisme@sainte-cecile.org
Photographies : Claire Brésolin, Isabelle Crozet, Jean Flour, Jean-Marc Viseur, Abdellah El Hassouni, Lorette Fabre.
Régie publicité : Studio C - Stéphan Compan
- 06.82.13.46.50
stephan.compan@wanadoo.fr



TULETTE AMBULANCES
VSL - TAXI

Patricia Barthez

24h/24 - 7j/7

6 av. des Alpes 26790 TULETTE
04.75.98.35.84 - 04.75.98.30.16

